

FICHE DE POSTE
Chargé(e) d'accueil Information Jeunesse en apprentissage

FICHE DE POSTE
Chargé.e Accueil et Information jeunesse (en apprentissage)

IDENTIFICATION	
Intitulé du poste	Chargé.e Accueil et Information jeunesse
Nature du poste	Accueil du public / information
Nombre de postes recherché	2 personnes

SALARIE																					
Statut	Apprenti																				
Coefficient	-																				
Groupe	-																				
Salaire mensuel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Situation</th> <th>16 à 17 ans</th> <th>18-20 ans</th> <th>21-25 ans</th> <th>26 ans et plus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{ère} année</td> <td>27% du Smic, soit 432,84 €</td> <td>43% du Smic, soit 689,34 €</td> <td>Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 849,65 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage</td> <td>100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage</td> </tr> <tr> <td>2^{ème} année</td> <td>39% du Smic, soit 625,22 €</td> <td>51% du Smic, soit 817,59 €</td> <td>Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 977,90 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage</td> <td>100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage</td> </tr> <tr> <td>3^{ème} année</td> <td>55% du Smic, soit 881,71 €</td> <td>67% du Smic, soit 1 074,09 €</td> <td>Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit 1 250,43 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage</td> <td>100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage</td> </tr> </tbody> </table>	Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus	1 ^{ère} année	27% du Smic, soit 432,84 €	43% du Smic, soit 689,34 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 849,65 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	2 ^{ème} année	39% du Smic, soit 625,22 €	51% du Smic, soit 817,59 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 977,90 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	3 ^{ème} année	55% du Smic, soit 881,71 €	67% du Smic, soit 1 074,09 €	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit 1 250,43 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
	Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus																
	1 ^{ère} année	27% du Smic, soit 432,84 €	43% du Smic, soit 689,34 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 849,65 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage																
	2 ^{ème} année	39% du Smic, soit 625,22 €	51% du Smic, soit 817,59 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 977,90 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage																
3 ^{ème} année	55% du Smic, soit 881,71 €	67% du Smic, soit 1 074,09 €	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit 1 250,43 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(1 603,12 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage																	

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME	
Pôle ou service de rattachement	Pôle Information et accompagnement
Hiérarchie	Sous l'autorité (de la) du Responsable du service IA (tutrice)
Services coordonnés et composition	-
Positionnement dans le pôle de rattachement	Apprentissage

MISSIONS DU POSTE	
Finalité	Informers les usagers et les réorienter en fonction de leur demande et profil.
Activités du poste	<p><u>Activité 1 : Information et orientation des usagers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Informer les usagers en fonction de leur demande ✓ Orientation des usagers ✓ Ouverture et fermeture accueil ✓ Traitement des appels téléphoniques ✓ Traitement des demandes par e-mail <p><u>Activité 2 : conception, animation et valorisation d'ateliers thématiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place des ateliers numériques thématiques ✓ Assister les usagers ayant besoin d'aide sur les PC ✓ Participer aux actions de formation de l'équipe IA
Coopération	Transversale

COMPÉTENCES REQUISES	
Profil du poste	<p>Les savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance l'Information jeunesse

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance dans les techniques d'accueil de personne ✓ Animation d'atelier <p>Les savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenir des délais ✓ Orienter, conseiller, aiguiller <p>Les savoir-faire comportementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rigueur ✓ Patience ✓ Proactivité ✓ Professionnalisme ✓ Force de proposition ✓ Communicatif ✓ Écoute et empathie ✓ Autonomie et travail en équipe ✓ Écoute et dynamisme
--	--

Modalités de candidature :

Transmettre dossier de candidature comprenant :

- CV
- Lettre de motivation
- Programme de formation + planning prévisionnel (si possible) avant le 30 avril 2022.

Veuillez transmettre vos candidatures par mail à rh@crij-reunion.com